

PHARMACODÉPENDANCE À LA CODEINE

Par Profil supprimé Postée le 21/07/2013 20:05

bonjour,

j'ai depuis 1ans et demi utilisé un anticholestéol le fenofibrate 200 mg. des douleurs musculaires importantes sont apparues surtout au reveil mon medecin m'a prescrit du klipal, paracetamol codéiné. (600mg de paracetamol et 50 mg de codeine par comprimé). lors d'un bilan sanguin on s'est rendu compte que mon taux de CPK(enzyme musculaire) était astronomique à près de 5000: taux normal maximum 300. on a tout de suite fait un rapport avec l'anticholesterol, j'ai arrete de le prendre et quelques semaine plus tard le taux est redescendu à 145. cependant le problème est que je continue de consommer du klipal à la hauteur de 12 comprimés par jour.En fait je suis traité en hopital de jour pour une psychose d'intensité modée mais je ressent un mal être permanent qui est apaisé par la codeine mais en cosommant 8 grammes de paracétamol par jour je dépasse les 4 grammes quotidiens qui sont la dose maximale par jour à consommer pour le paracétamol.

J'ai deux question:

-au niveau du foi qu'est ce que je risque (10 grammes de paracétamol pris d'un coup entrainent une épatite foudroyante entrainant le décès.

-concernant la codeine je pense être devenu dépendant et je crains l'accoutumance.Mais cette molécule m'apaise dans mes souffrance psychique mais je devrais l'arrêter puisque les raisons de sa prescription ont disparues(le douleur musculaire)

Est ce un phénomène de toxicomanie ou une pharmacodépendance dois je demander au médecin prescripteur d'organiser un sevrage progressif pour stopper cette consommation?

Merci de votre réponse

Mise en ligne le 25/07/2013

Bonjour,

Notre service respectant des règles d'anonymat, nous nous sommes permis de retirer votre adresse e-mail à la fin de votre message. Merci de votre compréhension.

Comme vous n'êtes pas sans le savoir, le surdosage quotidien au paracétamol pourrait à terme avoir des conséquences critiques au niveau hépatique. Le mieux placé pour répondre à vos inquiétudes serait votre médecin auquel vous pourriez d'ailleurs demander un bilan hépatique et/ou un examen de votre foie.

Concernant la codéine, il y a effectivement fort à parier que vous en soyez devenu dépendant. L'arrêt brutal est possible, sans danger, mais avec le "risque" de vous exposer pendant quelques jours à un syndrome de manque physique. Il est généralement préconisé pour éviter cela de réduire petit à petit, par palliers successifs. Votre médecin là encore pourra vous accompagner dans votre démarche d'arrêt.

Il semble important que vous puissiez en parallèle tenter de solutionner ce mal-être permanent que vous éprouvez. Le fait de continuer à vous sentir mal risque de rendre plus difficile l'arrêt de la codéine qui, comme vous l'avez expérimenté, peut apporter un apaisement intérieur. Cela vaudrait peut-être la peine que vous en parliez dans le cadre de votre suivi à l'hôpital de jour de manière à tenter de trouver d'autres pistes (médicamenteuses, psychothérapeutiques, ...) pour gagner en mieux être. Ce n'est effectivement pas pour rien que la codéine a suscité un certain "intérêt" pour vous et il semble essentiel d'essayer de régler autrement ce pour quoi la codéine a pu vous "aider".

Si d'autres questions se posent, n'hésitez pas à nous recontacter. Nous sommes également joignables au 0 800 23 13 13 tous les jours de 8h à 2h (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.
